



Compiègne, mardi 28 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00100

Modifiant l'avis n° FR/2021/00587

Modifié par l'avis n° FR/2023/01926

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Défaut de signalisation ou balisage (3 espars)**RIVIERE OISE CANALISEE - BIEF DE BORAN - COMMUNE
DE ST LEU D'ESSERENT****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 05/01/2022 à 14:00**

- o Oise canalisée
au pk 49,500 - Rive droite

Commentaire :

La signalisation fluviale délimitant le chenal navigable à hauteur de la commune de St Leu d'Esserent a été endommagée. Les 3 espars n'ont toujours pas été remplacés. Par conséquent, vous êtes toujours priés d'observer la plus grande vigilance dans la traversée de ce secteur.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER